

“Poser des principes.
Suggérer un chemin.
Mais faire vivre
partout
en tout,
la force
inventive
des masses”

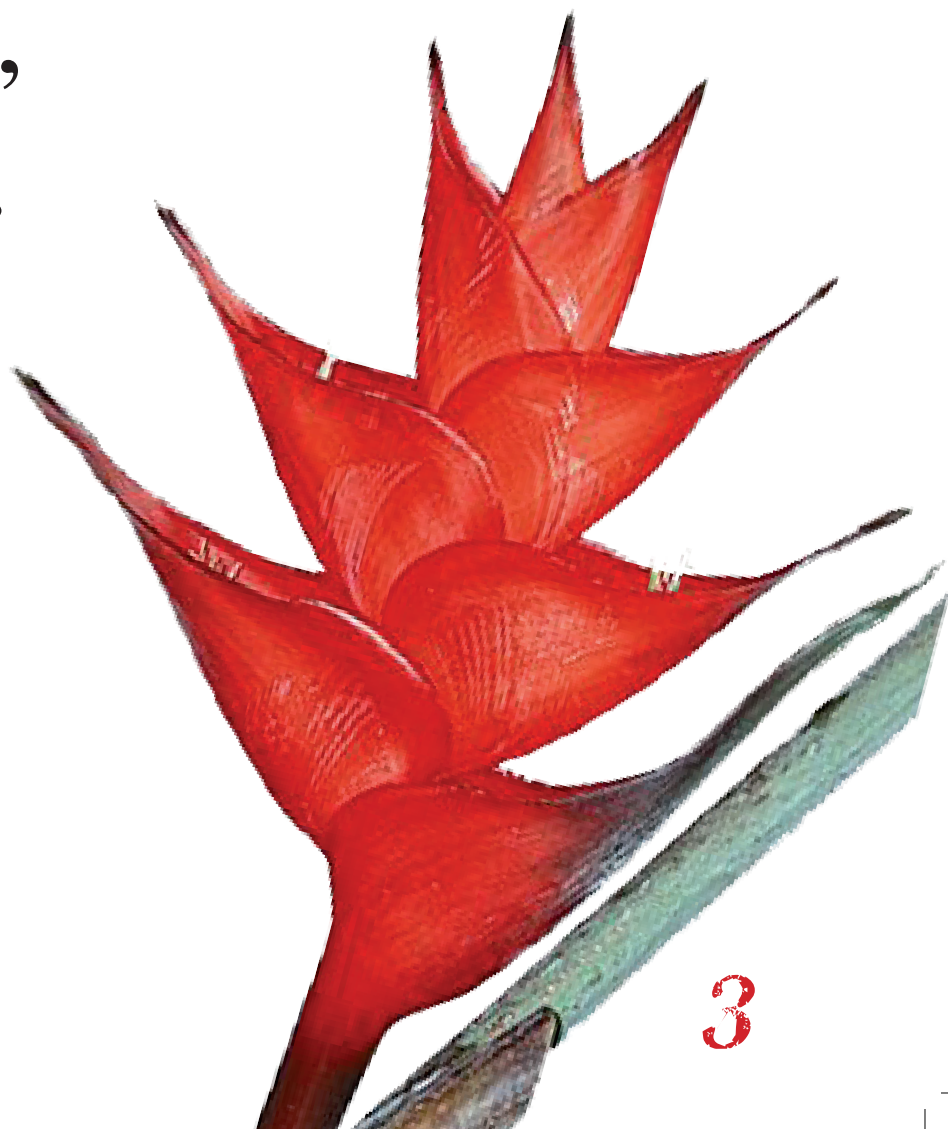
Camille Darsières

« Notre maire Césaire, notre docteur Alier,
Vos conseils toujours,
Vos avertissements toujours,
Continueront d’être notre richesse,
Votre expérience,
Notre boussole,
Votre pensée,
Notre clef d’avenir. »

Extrait du discours de Camille Darsieres, lors du dernier conseil municipal, le 06 mars 2001.

Que ces mots résonnent en nous et ne nous quittent jamais...

Camille Darsières,
un homme,
un destin...



INTRODUCTION

L'héritage que nous a laissé Camille Darsières est si important, si riche, si dense, qu'il serait impossible de rédiger en quelques pages cette source intarissable d'enseignements.

Toute une vie vouée à la politique, au peuple martiniquais, à la Nation martiniquaise, indubitablement...

Ici seront posées les bases d'une étude de l'Homme, qui aura le mérite d'ouvrir les esprits et la curiosité de ceux qui ne le connaissent pas ou pas assez, et de faire appel à l'indulgence de ceux qui l'ont plus intimement connu...



Aimé Césaire,
Pierre Alier,
Rodolphe Désiré,
Camille Darsières

APPOLINE-DARSIÈRES, Les origines du patronyme

- ACTE DE NAISSANCE N°17 -Ville de Pointe-à-Pitre
19 JANVIER 1833

Pierre-Emile

L'an 1833, la demoiselle Appoline, âgée de 36 ans, couturière, domiciliée en cette ville, laquelle nous a déclaré que dans la demeure fixée rue de l'Hopital, n°18, elle a accouché le 10 du mois de janvier à 9h du matin, d'un enfant naturel (sexe masculin) et à qui elle donne le nom de Pierre Emile

L'an 1861_ 24 aout – Un Décret autorise le sieur Appoline à ajouter à son nom, celui de Darsieres, Bul.n.10,815

Il s'agit bien du même APPOLINE-DARSIERES (Pierre-Emile) commerçant, né à la Pointe-à-Pitre, le 10 janvier 1833

Doté de l'ajout du nom Darsières, à celui que lui avait donné sa mère Appoline, Appoline-Darsieres Pierre-Emile quitte la Guadeloupe, à la mort de sa mère, pour la Martinique, en 1860 ; Il s'installe à Saint-Pierre, motivé par l'ambition d'une vie meilleure que pouvait lui offrir cette ville de culture qu'était Saint-Pierre, une ville où il fallait être pour préparer l'avenir de sa descendance et réussir sa vie. Il y fonde une famille avec Judith Méday, elle aussi venue de la Guadeloupe avec toute sa famille, vivre à Trinité.

La famille Appoline-Darsières naissait ainsi, à Saint-Pierre, terre d'espoirs ...

Pourquoi Pierre-Emile Appoline-Darsières quitte t-il son île natale, la Guadeloupe ? Certainement pour « s'élever » socialement, ce qu'offrait Saint-Pierre.

Une vie culturelle intense, réputée dans toute la Caraïbe, son théâtre, ses établissements d'enseignement, sa bibliothèque, sa place commerciale, sa force économique. Centre d'évènements politiques importants, on y proclame l'abolition de l'esclavage le 22 mai 1848, pressé par les évènements provoqués la veille par l'esclave Romain, au Prêcheur. Déjà, en 1881, on retrouve dans les archives, le nom de Darsières, parmi les « meneurs », prenant position pour Marius Hurard contre le Dr Lota... Hurard, républicain, avocat et journaliste, conseiller général du canton de Basse-Pointe était défenseur de la laïcité et de l'école publique. Il fut le 18 juillet 1881, giflé par le docteur Lota, un Corse.

Celui-ci échappera de justesse au lynchage tandis que sa maison fut saccagée aux cris de «Allez Hurard, allez à l'assemblée, défendre la liberté !». Hurard sera élu député en 1882.

Appoline-Darsieres Pierre-Emile mourut en Guadeloupe :

• ACTE DE DECES N°491-Ville de Pointe-à-Pitre, le 12 Novembre 1891

du Sieur Appoline-Darsieres Pierre Emile, Agent D'affaires, domicilié en cette ville où il est né, le dix janvier 1833, fils de la demoiselle Appoline, époux de la dame Judith Méday, sans autre renseignements – il est décédé hier, à dix heures du soir, maison du sieur Emmanuel Ernest, quai Perrinon, où il demeurait .

Pierre –Emile Appoline-Darsieres laissa derrière lui toute une descendance dont seuls survécurent Odilon, sa femme et ses trois enfants (Louis, Henri et Lina).

La mère Judith Méday, épouse de Pierre-Emile et leurs autres enfants, Camille, Raoul, Marie-Francoise et Marie-Thérèse, périrent dans la catastrophe de 1902.

Odilon Darsières, le grand-père de Camille Darsières , fut l'un des grands témoins de cette catastrophe qu'il avait pu suivre depuis l'Habitation Chabert, sa résidence de campagne dont il était propriétaire, sur les hauteurs de Fonds Saint-Denis, au Morne Des Cadets. Il avait quitté sa maison à Saint-Pierre dès le samedi 03 mai 1902, pour se rendre avec sa femme et ses enfants sur l'Habitation Chabert, ce qui leur a sauvé la vie .

Dès le lendemain du drame, le 09, il décida de se rendre à Fort-de-France en passant par le Carbet : «Le 9, nous prenons la détermination de gagner Fort-de-France, nous descendons sur le Carbet, où nous sommes recueillis sur un chaland avec les Manavit, nos voisins de campagne.»

Moins d'un mois après, le mardi 3 juin 1902, Odilon Darsières fut nommé par arrêté du gouvernement, comptable en deniers pour le service des sinistrés et celui du ravitaillement de l'île, en remplacement de M. Eloise démissionnaire – (Nominations, mutations, etc.)

Il continua l'emploi qu'il faisait à Saint-Pierre, à savoir, comptable à la Banque de Martinique. Il habitait avec son épouse et ses trois enfants, à la rue Victor Hugo. Quelques mois après la catastrophe, ses enfants furent inscrits au Lycée Schœlcher.

Odilon Darsieres vécut le reste de sa vie auprès de son épouse à Fort-de-France, au 122 de la rue Victor Hugo.

Ses trois enfants, Louis (le père de Camille), et son frère Henri, firent tous les deux des études de droit à la Martinique, et après avoir obtenu leur licence, allèrent la valider en France, plus précisément à

Toulouse, comme le voulait les règles de l'époque. Lina, sa sœur devint directrice d'école, à Sainte-Anne, puis choisit de revenir sur Fort-de-France, enseigner à l'école Emilie Fordant. Henri fit une brillante carrière de magistrat à Madagascar, en Afrique et à la Réunion, pour terminer à la cour d'appel de Paris ; Louis, fut inspecteur de l'enregistrement à Fort-de-France.

Louis Darsières épousa Renée Daniel, fille de Théodore Daniel et Edmée Cadet, famille d'orfèvres et bijoutiers depuis Saint-Pierre, vers 1800, du côté des Cadet. Fort-de-France « ville de Gens Libres » accueillait en son sein, les « Nègres à talent », mais aussi les « Gens de Couleur Libre ». Les Cadet s'y étaient installés bien avant la catastrophe de Saint-Pierre, à leur émancipation. Ils fondèrent la « Bijouterie Cadet-Daniel » en 1840, la plus vieille bijouterie des Antilles. Ils sont d'ailleurs à l'origine de tous les bijoux traditionnels aujourd'hui connus, le grain d'or, le collier choux, le collier forçat, le tété-négresse, les boucles d'oreilles chenille, etc... Avant-gardiste, sa grand-mère Edmée, fille de bijoutier associa au nom de son mari le sien, Cadet, sur l'enseigne de la bijouterie, 72 rue Antoine Siger, à Fort-de-France.

L'ÉDUCATION DE CAMILLE

C'est le 19 mai 1932 que Appoline-Darsières Camille-Henri-Pierre naît, au domicile de ses parents, à la rue Perrinon, N°23. C'est la Saint-Yves, patron des avocats... Il est le benjamin d'une famille de trois enfants. Son père est à deux pas de son bureau, puisqu'il est receveur de l'Enregistrement, et sa mère travaille le matin à la bijouterie familiale, tenue par ses parents. Le petit Camille coule donc une enfance heureuse et insouciant, attentif aux conversations de ses parents et aux hôtes de passage qui fréquentent la maison familiale et qui ne sont autres que Joseph Lagrosillière, Jules Monnerot, Juvénal Linval, ou encore Jules et Victor Sévère. Les discussions y sont politiques bien évidemment, mais basées sur la tolérance et l'humanisme y est permanent. Le père et la mère de Camille sont des intellectuels, passionnés de politique et d'histoire. La mère est cependant une femme discrète et très aimante. C'est un foyer profondément socialiste, qui respecte les plus humbles et participe à la vie politique. Son père Louis est un érudit, et son grand-père maternel (qu'il n'a pas connu, car mort avant sa naissance), a été conseiller municipal adjoint au maire de la ville de Fort-de-France, Victor Sévère, chargé des finances, en 1911.

Camille passe ses vacances à l'Enclos, Schœlcher, dans la maison de vacances de ses parents, ou à Redoute, dans celle de ses grands-parents. Mais ce bonheur est brutalement entaché par la mort subite de sa sœur adorée Simone, à l'âge de 13 ans, une mort qui le marquera à jamais, et qui plonge la famille dans une profonde tristesse. Désormais ils ne sont plus que deux, et Maurice est de 9ans son

aîné. Sa mère ne quittera jamais le deuil, qu'elle portera toute sa vie, plus de cinquante ans. Son éducation est rigoureuse. Son père est exigeant. Une exigence dont il a hérité de son père, une « culture » familiale. Cette éducation sévère et stricte forgera son caractère et son endurance. Il fera ses petites classes à l'école primaire Perrinon, juste en face de sa maison familiale. Son père, profondément laïque, n'a jamais voulu inscrire ses enfants dans des écoles privées comme le Séminaire Collège par exemple. Il était important pour lui que ses enfants aillent à l'école de la République.



Camille Darsières et sa sœur Simone
Rue Perrinon - 1937

Au Lycée Schœlcher, il obtiendra son baccalauréat à l'âge de 18 ans. Sur les bancs de l'école il connut des amitiés durables, dont celle d'Edouard de Lépine.

Après son baccalauréat, il embarque avec toute sa famille sur le Fort Dauphin, bananier assurant le transport des passagers vers la France, grâce à quelques cabines aménagées à cet effet. Il profite une dernière année du cocon familial, en accompagnant son père pour son congé administratif. Toute la famille s'installera pour un an à Neuilly, et il y suivra une année de lettres supérieures, au Lycée Pasteur, avant de s'inscrire l'année suivante à la faculté de Toulouse, dans le but de devenir avocat. Son père lui avait prédit qu'avec ce métier d'avocat, il ne serait jamais riche, car il devra être l'avocat des plus humbles. Son frère aîné, Maurice, avait choisit lui, la chirurgie dentaire, et bien qu'heureux de le retrouver installé à Paris depuis plusieurs années déjà, Camille Darsières préféra Toulouse, la faculté où son père et son oncle avaient validé leurs licences de droit, plus de 30 ans avant.

Brillant étudiant, il se fait remarquer par le professeur Merle, agrégé de droit et avocat, et lorsque licencié en droit, il passe son certificat d'aptitude à la profession d'avocat, il effectue ses trois années de stage auprès de ce professeur. Il prête serment le 6 décembre 1954 et s'inscrit au barreau de Toulouse. Une fois sa formation effectuée - il obtiendra la médaille d'or de la conférence du stage du barreau de Toulouse - Docteur en droit, il soutiendra sa thèse à la faculté de Toulouse en 1957 : « La notion jurisprudentielle du dommage pénal ». Le 08 décembre 1957, il obtient la médaille d'argent (Prix du Conseil de l'Ordre) pour son discours de rentrée solennelle. L'utilisation du verbe et l'allégorie pour mieux souligner son argumentaire, furent récompensées.



Il s'inscrit alors au barreau de Fort-de-France en 1957, tout en effectuant sa période de service militaire à Gerbault. A l'époque, le barreau de Fort-de-France compte un peu plus d'une dizaine d'avocats et autant d'avoués. Il installe son cabinet d'avocat, non loin du Palais de justice, dans la maison familiale, au 23 de la rue Perrinon .

LE MARI ET LE PÈRE

Camille Darsières se maria trois fois : avec Julotte Sylvestre, dont il n'eut pas d'enfant, puis avec Henrie Wiltord, la mère de ses deux enfants Olivier et Youri, et Jeannie Pied, avec qui il termina sa vie. Il perdit son fils aîné, Olivier, en 2005.

L'AVOCAT

Camille Darsières fut incontestablement l'un des plus grands avocats de procès politiques, de son temps...

Camille Darsières prêtera serment le 6 décembre 1954 au barreau de Toulouse. Arrivé à Fort-de-France, le 1er novembre 1957, il s'inscrit le 6 décembre de la même année. Les débuts sont difficiles. Dans une attente qui paraît interminable, la première affaire arrive. Ce sera celle dite « du Rhum », affaire dans laquelle plusieurs négociants sont accusés de fraude fiscale. Cette première affaire fut un vrai succès.

Camille Darsières sera connu non seulement pour cette rigueur qui le distinguera auprès de ses confrères, mais aussi pour ses réparties et son éloquence. Sa mémoire est remarquable. Son métier, il l'aimait profondément, même si la politique l'a emporté, par passion et conviction. S'il a plaidé beaucoup de dossiers au Pénal, surtout lorsqu'il s'agissait de dossiers politiques, il était aussi connu pour être un redoutable civiliste...

Camille Darsières a plaidé des dossiers qui ont occupé le devant de l'actualité comme celui de Pierre Samot. Il a été également l'avocat d'Alfred Marie-Jeanne. C'est dire que l'appartenance politique des uns et des autres lui importait peu, s'il fallait faire surgir la Vérité. Il a aussi été l'avocat dans l'affaire Jalta et également l'avocat des frères Boutrin. Il obtiendra leur acquittement devant la cour d'assises de Versailles. Avec Georges Gratiant, Marcel Manville, Thérèse Yoyo-Likao, sa grande



amie et consœur, il sera avocat de la défense sur l'affaire de l'OJAM (Organisation de la jeunesse anticolonialiste de la Martinique).

C'est d'ailleurs le 09 mai 1963, le lendemain du jour où les prisonniers de l'OJAM, en pleine nuit, avaient été « déportés » hors de la Martinique vers Paris, en faisant escale au Raizet en Guadeloupe d'où ils partirent par Boeing, pour la prison de la Santé, que Camille Darsières fut informé avec les autres avocats. Ils protestèrent aussitôt par ce communiqué signé des bâtonniers Fernand Véry et Victor Saint-Cyr, et des avocats Georges Gratiant, Emmanuel Lucien, Camille Darsières, Thérèse Yoyo-Likao, et Léon-Laurent Valère .

Homme de conviction, Camille Darsières avait ce talent qui ne laisse pas indifférent, ni en politique, ni sur le plan professionnel. D'ailleurs, sa déontologie ne sera jamais mise à défaut. Il sera bâtonnier de l'ordre trois fois (1977, 1981 et 1992), preuve de l'estime de ses pairs.

A retenir, son rôle essentiel dans les grands procès politiques de ce 20^{ème} siècle :

- Procès des jeunes de l'OJAM, en 1963, certes, mais aussi...
- Procès des patriotes du GONG 5Groupe d'Organisation Nationale de la Guadeloupe) en 1968
- Procès des patriotes Guyanais du MOGUYDE (Mouvement pour une Guyane Décolonisée) en décembre 1974
- Procès des « briseurs d'urnes » de Rivière Salée, en 1971
- Défense, en maintes occasions de militants nationalistes

Mais aussi, la défense, gratuite, des plus humbles, de centaines de travailleurs chassés des campagnes par la crise sucrière des années 1960, et installés sur la zone des 50 pas géométriques (Texaco, Sainte-Thérèse, Canal Alaric, Volga, Pointe la Vierge...)

On se souvient également de citations célèbres du Bâtonnier Camille Darsières lors des premières rencontres littéraires du Barreau de Fort-de-France, le 27 mars 1998, « Le Droit, ce serait au niveau de mon constat, l'ensemble des mesures qui sauvegardent les idées dominantes, étant acquis que les idées dominantes ne sont que les idées de la classe dominante »...Et d'ajouter, « la vérité est que la mission de défense dans la société', conduit à mettre en question les règles du jeu, voire les fondements

mêmes de la société. La défense n'a pas à être frileuse, elle se doit de s'opposer, en tant que de besoin, au pouvoir, et c'est l'une des noblesses de notre mission. De nombreux exemples illustreraient le propos à l'avantage de la défense Outre Mer » (*Source archives du Bâtonnier Raymond Hauteville.*)

Fin politique et habile juriste, Camille Darsières a été incontestablement, d'une aide précieuse pour Aimé Césaire dans sa quête d'une plus grande justice sociale. Et son bouclier aussi face aux adversaires les plus coriaces...

Élu à l'Assemblée Nationale en mars 1993, il finira son bâtonnat pour le céder à Marie-Alice André Jaccoulet, l'année suivante. Il quittera définitivement la robe en juin 1998.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Camille Darsières succède à Aimé Césaire dont il a été le suppléant pendant deux décennies. Il sera élu député de la Martinique en 1993, réélu en 1997. Il est à l'Assemblée Nationale dans les rangs socialistes, parmi les cinquante-deux députés.

Laurent Fabius est alors le Président du groupe socialiste. D'emblée, il s'inscrit dans le débat portant sur la loi contre l'immigration présentée par Charles Pasqua.

Face à une très large majorité d'élus RPR, il affronte seul, les plus virulents de ceux qui s'attaquent au droit d'accèsion à la nationalité française pour les enfants d'immigrés. Là encore, il se fait le défenseur des plus faibles.

Dominique Perben, Jean-Jacques de Peretti, Jean-Jack Queyranne et Christian Paul, ministres et secrétaires d'État à l'Outremer reconnaissent en lui « le plus pertinent défenseur des dossiers de la Martinique ».

Laurent Fabius lui donnera, à plusieurs reprises, le soin de présenter les explications de vote du groupe socialiste.

Réélu en 1997 et retrouvant cette fois, un groupe socialiste plus conséquent, il sera le rapporteur du Feuilleton des pétitions (Le feuilleton des pétitions est une publication périodique regroupant les pétitions, c'est-à-dire les demandes ou suggestions écrites, adressées par une ou plusieurs personnes au

Président de l'Assemblée et examinées par la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République. Il résume l'objet des requêtes, la décision prise pour chacune d'elles par la commission des lois, précise si la pétition a été transmise et indique, en ce cas, la réponse apportée à celle-ci.). Un poste peu connu du grand public, mais qui fait partie des passages obligés de ceux qui ont fait l'histoire de l'Assemblée Nationale.

Camille Darsières dira de cet honneur : « J'avoue savourer cet honneur, puisque des hommes comme Laurent Fabius, Louis Mermaz, Edgar Faure et d'autres ont eu à présenter ce rapport qui est une obligation du parlement inscrite dans la constitution. »

Il étudie scrupuleusement ses dossiers et là encore son tempérament d'infatigable travailleur porte ses fruits, lors des débats sur le projet de loi d'orientation en 2000. Pendant trois jours, il se battra pour que le texte garde toute sa consistance en faveur de l'évolution institutionnelle.

C'est encore lui qui fera adopter un amendement sur la coopération régionale et la primauté de la compétence à la collectivité régionale dans ce domaine.

Aux côtés de Christiane Taubira, son amie, il défendra la proposition de loi portant sur la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité.

En 2002, il est battu par Pierre Samot aux élections législatives.

LA POLITIQUE... SON ENGAGEMENT

« Ne cherchons pas midi à quatorze heures ; soyons simples et clairs. Une Nation est une communauté humaine constituant un Peuple particulier, c'est à dire distinct des autres peuples, voire d'un peuple déterminé, notamment par la Géographie, la Culture, l'Histoire...

Oui la Nation Martiniquaise, qui veut dire le Peuple particulier de la Martinique, existe, aujourd'hui que nous sommes sous un soi-disant Régime Départemental.

Oui la Nation Martiniquaise existait déjà quand on disait que nous vivions sous le Régime colonial.

CAR LA NATION NE VEUT PAS DIRE TEL OU TEL REGIME POLITIQUE ;

LA NATION CORRESPOND A UN PEUPLE

LE REGIME POLITIQUE CORRESPOND A UN STATUT

NATION = PEUPLE

REGIME POLITIQUE = STATUT

Une Nation qui remet à d'autres le soin de prendre pour elle toutes sortes de décisions, vit sous le Régime colonial ou départemental.

Dans notre cas, au PPM, en 1969, nous croyons que la Nation Martiniquaise veut vivre sous le Régime de l'Autonomie

NATION MARTINQUAISE = PEUPLE MARTINQUAIS

REGIME POLITIQUE = AUTONOMIE » (Camille Darsières-Le Progressiste 13 mars 1969)

CE SONT LES ÉVÈNEMENTS DE DÉCEMBRE 1959 QUI INCITENT CAMILLE DARSIÈRES À REJOINDRE AIMÉ CÉSAIRE ET À ADHÉRER AU PARTI PROGRESSISTE MARTINQUAIS, LA MÊME ANNÉE.



Camille Darsières
1959 avec Pierre Alikér

Il arrive dans des conditions les plus difficiles qu'ait connues ce Parti créé tout juste vingt mois plus tôt. Et il le fait pour aider Césaire à se défendre et à défendre son parti qui paraît complètement isolé au début des années 60. C'est le début d'une vie politique qui ne s'achèvera qu'à son décès.

Mais, qui mieux que lui pourrait retracer son engagement?

C'est dans son mémorable discours du XV^e Congrès, le 19 mars 1999, dense et exceptionnel de précisions, que Camille Darsières nous retracera l'histoire du PPM, de ses luttes, de ses échecs, mais aussi de ses victoires. Un Parti qu'il aimait jusqu'à lui consacrer la plus grande partie de sa vie, des femmes et des hommes qui constituaient pour lui un socle, un équilibre, un «Roc», comme il aimait à dire, les «camarades» du Parti. Une lumière, un guide, une Force puisée la

confiance en un homme : Aimé Césaire.

« ... Il m'est venu à l'esprit d'offrir aux nouveaux venus qui vont revigorer nos positions et notre action, de leur raconter le Parti du temps de l'épaisse nuit coloniale. De 1958 à 1981. Ils y puiseront,

j'en suis sûr, la fierté d'être membres du PPM, qui a occupé, dans la vie politique de notre pays, une place très dense que, peut-être, ils ne connaissent pas.

Lorsque j'ai adhéré, à l'occasion des événements de 1959, le PPM n'avait plus de structure statutaire, et agissait au coup par coup, par la bonne volonté d'un noyau de militants dévoués aux fondateurs. Les responsables élus par le Congrès constitutif de mars 1958 s'étaient retirés bien, parmi lesquels le tout premier Secretariat général ; ou bien, accablés de tâche, ils n'en pouvaient mais, parmi lesquels le docteur Alikér, dont le temps de militantisme était, beaucoup, absorbé par la gestion, entravée et attaquée de tous bords, de la Ville de Fort-de-France ; ou bien Aristide Maugée, belle tête pensante et militant plein de charisme était, beaucoup, occupé à remettre en état la commune du Gros Morne qu'il venait de gagner à la Gauche .

L'irremplaçable base militante :

Sinon tout, mais énormément était à faire. Il fallait tacher de rédiger, faire sortir et distribuer «Le Progressiste», dont la mission, irremplaçable, était d'informer, notamment pour casser la désinformation permanente distillée contre nous, de la droite à la gauche ; le PPM, ennemi public N°1, n'avait ni ami, ni allié. Et puis, fondamentalement, il fallait tacher de reconstituer les balisiers, tous éteints, les reconstituer ne serait-ce que pour pouvoir sérieusement envisager de remettre en place, les structures dirigeantes elles-mêmes.

C'est à la cartonnerie du pont de Chaînes, aujourd'hui disparue, que cela se faisait, certains soirs, de façon désintéressée, par la rage de militer, de modestes travailleurs qui avaient compris la nécessité d'entretenir un Parti à côté de Césaire, tous aussi près des masses que Octave, dit Coloco, Dorival, Vitella, Bricé, Germaine Ouly, Merkiled, Marcel Placide, Yvonne Trieste, Eliville, Osman Nadeau, Badian le père, Balthaze, Aurélien Dicanot, Victor Gêril, Saint-Yves Mâ... pour ne citer, sans préjudice, hélas, d'omission, que ceux qui nous ont , à ce jour, quittés.

Et je les cite pour l'Histoire, je les cite pour que tous vous preniez conscience que le Parti n'a pas été d'essence « petit-bourgeois », pour reprendre le vocabulaire d'adversaires.

Sans cette base là, il y aurait eu le leader Césaire, il y aurait eu le docteur Alikér, il n'y aurait plus eu le Parti Progressiste Martiniquais, Parti de masse, car un Parti de masse ne peut se résumer en un quarteron d'intellectuels si fins, soient-ils, si dévoués soient-ils. En sorte que je puis témoigner que notre PPM est l'outil qu'une génération exemplaire de travailleurs estima devoir sauvegarder, et sauvegarda. C'est grâce à eux que le Parti a pu affronter les dures et multiples ondes de chocs qu'il reçut de plein fouet en ce temps là ; par exemple, celle créée par la dérangeante, mais vivifiante

déclaration de Césaire, dans « le Monde » de Février 1961, qui invitait à une « révision déchirante » de nos rapports avec la France jacobine, centralisatrice. Cette déclaration de Césaire, après quoi rien ne pouvait être comme auparavant, fut happée par la réaction pour entretenir, durant vingt années la grande cassure du pays entre départementalistes tout crin et autonomistes prétendument séparatistes. C'est grâce à la base que j'ai évoquée, que le parti a pu résister, tout à la fois, aux pires injures de l'extrême gauche, en décembre 59, ou pendant le procès de l'OJAM, ou lors des pires attaques de l'Administration coloniale assurant la survie par la fraude de ses clients locaux, alimentaires qui la lui rendaient bien ; c'est grâce à cette base, encore, que le Parti a pu surmonter, en 1964, médiatiser à outrance, par la radio d'Etat, la candidature qu'à Fort-de-France, avait encouragée contre Césaire, le Préfet Ojamicide, Michel Grollemund.

Cette base a assurée la résistance du PPM, dans le temps que beaucoup d'élus qui s'étaient recommandés de Césaire, firent choix, plutôt que de se battre dans la droite ligne du Rapport politique de mars 1958, de désertier par facilité, par lâcheté ou par peur, lorsque survint, en mai 1958, le déferlement gaulliste qui opéra une razzia dévastatrice dans les rangs de toutes les formations politiques ; alors le radical d'hier se découvrait des affinités gaulliennes ; alors, le socialiste d'avant-hier, se définissait socialo-gaulliste. Deux désertions valent d'être rappelées, car il faut que vous compreniez qu'il n'était pas facile d'être PPM :

- Celle d'Emile Maurice, citoyen que le N°2 du « Progressiste », du 12 avril 1958, p.4, 3e col., mentionne en tant que membre de droit du PPM ; et qui fut député suppléant de Césaire à la législative d'octobre 1958. Sa déviance fut parfaite lorsqu'il se complut à maintenir les élus de l'opposition, dont les élus PPM, hors des commissions de travail du Conseil général ; et à tenir le peuple hors de l'enceinte de contrôle de l'Assemblée départementale
- Celle de Georges Marie-Anne, figurant comme Trésorier adjoint du PPM, à l'organigramme publié en même page, sénateur par la grâce du Parti, le 26 avril 1959. Il entra en guerre permanente avec le Parti dès juin 1961.

UN SANG NOUVEAU, AFFIRMANT NOTRE NATIONALISME

La résistance de la base permit d'attendre le sang nouveau qui arriva, courant 1966, et paracheva la reconstitution du Parti. Alors, neuf ans après le Congrès constitutif, on put envisager le 2eme Congrès du PPM. Il se tint en février 1967, suivi du 3e, en août de la même année. Ce Congrès nous dota du Secrétaire général Rodolphe Désiré, rescapé de l'OJAM, auréolé de l'année de gèle qu'il venait de subir. Ce fut un réel nouveau souffle.

Alors se précisa dans notre doctrine, l'affirmation claire et nette de notre Nationalisme, qui sous-tendait la « Lettre à Maurice Thorez » et le Rapport de Césaire de 1958. Rodolphe fit approuver le mot d'ordre d'« Autonomie pour la Nation Martiniquaise », dont Césaire nous avertissait qu'il impliquait l'effort, l'effort encore, l'effort toujours.

Et Rodolphe avait expliqué combien la conscience d'être une Nation, devrait être mobilisatrice :
« ...On ne peut demander à un peuple de faire de grandes choses, on ne peut lui demander d'effort, on ne peut exiger de lui de sacrifice pour le bien de tous, on ne peut lui demander de faire preuve d'esprit de responsabilité s'il ne se reconnaît , s'il ne sent pas que c'est pour lui qu'il travaille , que c'est pour lui qu'il peine, qu'il accepte de souffrir , bref , s'il n'est pas conscient de former un tout ayant un même destin ... »

C'est de cette époque que datent d'autres initiatives qu'il nous faut rappeler aux anciens, faire connaître aux nouveaux :

1968, le Parti fête son X^e anniversaire, et c'est l'occasion de lancer l'insigne du PPM : c'est un cuivre circulaire comportant au centre la fleur rouge du Balisier, cernée du noir d'un côté , du vert de l'autre. Trois couleurs qui ne sont pas banales : par exemple, la Souffrance, qui a présidé à l'émergence de notre Nation, le Socialisme, notre idéal, et l'Espérance en des lendemains meilleurs.

1971, le Parti propose au Cercle Victor Schoelcher, de célébrer désormais la fin de l'esclavage à la Martinique, non pas le 27 avril, mais le 22 mai ; et, le 22 mai 1971, de notre fait, c'est la première manifestation du genre, en plein quartier populaire de Trénelles, au pied de la Statue de la Liberté, œuvre de Coco René-Corail.

Toujours en 1971, et les 16, 17 et 18 août, avec 14 autres organisations autonomistes, de Guadeloupe, de Guyane, de la Réunion et de la Martinique, nous tenons la Convention du Morne-Rouge, pour adopter ensemble le mot d'ordre d'autonomie, préciser nos perspectives, arrêter une stratégie commune, consistant en l'élection au suffrage universel, à la proportionnelle, d'une Assemblée constituante ayant pour mission d'élaborer un statut qui serait soumis à référendum. Les conclusions de cet important meeting furent vulgarisés par le Parti, par une brochure , et par les développements qui en furent assurés dans nos balisiers , systématiquement réunis à cet effet . Les travaux du Morne-Rouge créèrent une solidarité très forte entre toutes les organisations participantes.

En mars 1978, nous célébrons le 20^e anniversaire du PPM, dont le décès avait été annoncé, urbi et orbi, pour l'année qui suivrait sa constitution. Comme en cadeau d'anniversaire : le 20 mai 1978,



Manifestation de soutien à l'OJAM - 1962

nous mobilisa plus d'une année. Ce mouvement de jeunes, parmi lesquels Renaud de Grandmaison et Rodolphe Désiré, militant à la Martinique aussi bien qu'en France, fut démantelée à compter de février 1963. L'OJAM s'était fait connaître au grand public par la distribution, dans toute l'île, d'un tract, -je cite- « appelant les jeunes de la Martinique, quelles que soient leurs croyances et leurs convictions, à s'unir pour l'écrasement définitif du colonialisme dans la lutte de libération de la Martinique ». La conclusion : « La Martinique aux Martiniquais ».

Les Renseignements généraux furent lâchés contre, le Préfet d'alors excita les esprits contre, invitant la population sur les ondes de la Radio publique, unique radio de l'époque, à « vouer à l'échec toute tentative de désunion et de subversion, par votre attitude, votre cohésion, votre foi patriotique ». Et, cependant que les Tribunaux étaient saisis et arrêtaient à tour de bras (je vous renvoie ici à la belle mazurka de Fernand Donatien, « Si ça rivé », le Préfet suscitait des motions anti-OJAM au Conseil Général, et dans divers conseils municipaux. Les élus PPM refusèrent net. Le premier incarcéré m'ayant demandé, le 13 février 1963, de l'assister en tant qu'avocat, je me constitue pour lui, sur le champ, en avise aussitôt le docteur Alier, qui dit son total accord ; et la mairie de Fort-de-France devient le siège ouvert du Comité de Défense qui se charge d'informer et de mobiliser l'opinion.

De même que le GONG, Groupe d'Organisation Nationale de la Guadeloupe, mouvement de jeunes indépendantistes, qui conduisit le PPM, tout le long de 1967, à fraterniser avec les guadeloupéens déferés devant rien moins que le Cour de Sureté de L'Etat. Notre solidarité fut active et sans réserve: nous participions physiquement à des meetings organisés à Pointe à Pitre, à Basse-Terre, parfois à Fort-de-France ; comme pour l'OJAM, le Parti assumait mon déplacement à Paris pour être du collectif

en pleine fête du Parc Floral, le Parti Socialiste Martiniquais fusionne avec nous. Son dernier Bureau Exécutif comprenait, outre Claude Lise, Secrétaire Général, Pierre Sainte-Rose, Jean-Claude William, Serge Jean-Louis, Charles-Henri Michaux, Roland Suvelor, Georges Ensfelder, Luc Bernabé, René Gallim.

L'action allait de pair avec la réflexion doctrinale:

La période de 1958 à 1981 fut importante pour la mise au point de notre doctrine, mais la réflexion n'évacua pas le désir d'actions concrètes.

J'ai fait allusion, tout à l'heure, à l'OJAM qui

de la défense ; et le témoignage, à la barre, de Césaire, comme il l'avait fait lors du procès de l'OJAM, fut d'un appoint très fort pour la Défense. Nous pouvons dire que le PPM avait pris pleinement sa part à la libération des emprisonnés politiques tant de Martinique, en 1964, que la Guadeloupe, en 1967 .

Toute l'année 1971 fut consacrée par le Parti à s'associer à la défense de huit compatriotes inculpés du bris des urnes de Rivière Salée. Le dimanche électoral du 14 mars 1971, des citoyens brisèrent les urnes saléennes; ce fut l'acte premier du renversement de la municipalité tenue par la droite, que Georges Elisabeth devait alors amener à la Gauche.

En février 1972, le PPM est au coude à coude avec Jean-Paul Soïme, Jacques Marin, Jacques Inimod, déferés en correctionnelle, du chef de la trop fameuse loi anti-casseurs .

En 1974, nous avons mobilisé pour les jeunes guyanais du MOGUIDE, incarcérés, au prétexte avancé d'atteinte à la sureté de l'Etat. Transférés à Paris, ils furent libérés sur une nullité de procédure, en novembre 74. Renvoyés à Cayenne, non tous ensemble, mais deux par deux, ils décidèrent de s'arrêter à Fort-de-France, où au fur et à mesure, ils furent hébergés chez des militants PPM. Cela leur permit, une fois tous regroupés, de repartir vers Rochambeau, et de débarquer ensemble dans cette lisses populaire qu'avait précisément voulu éviter le Pouvoir colonial.

L'année 1974 connut un florilège d'autres procès politiques à l'occasion desquels le PPM mobilisa ses militants , et participa à la défense des pourchassés :

- Avril 1974, Alex Ferdinand comparait pour outrage à Agents et détention de munitions, nous sommes à ses côtés
- Mars et juin 1974, procès fait à Saé et à Ductor, pour avoir inscrit des graffiti sur des murs publics, nous les assistons
- Juin 1974, suite aux grèves agricoles de Chalvet, à la mort de Illamany et de Marie-Louise, le Procureur de la République poursuit Cabbort-Masson, Créтиноir, Fonsat, Ferdinand, Zamor,... nous sommes de la Défense
- 1979, c'est le procès des professeurs et des élèves de Trinité , à qui il est reproché d'avoir séquestré

le proviseur. Nous participons à la mobilisation de l'opinion, et à la défense au prétoire de 7 inculpés, dont Marie-Hélène Léotin .

- Janvier 1981, le Parti est aux côtés de Cabbort-Masson et de Camille Chauvet, à qui il est fait grief d'avoir torturé ou assassiné des anti-colonialistes de diverses colonies françaises
- Janvier 1981 encore, le Parti est activement accusé, avec les compatriotes suspectés, d'avoir, dans la nuit du 1er au 2 janvier, incendié le Palais de Justice de Fort-de-France. Nous sommes aux côtés de Gilbert Pago, Marc Pulvar, Ghislaine Joachim-Arnaud, Gêril et Maugée. Le PPM s'était incontestablement affirmé Parti de Résistance à la nuit coloniale. Il fut le bouclier des pourchassés.

LA FAUSSE QUERELLE DU MORATOIRE : CE QU'EN PENSAIT CAMILLE DARSIERES

La Gauche arrive au pouvoir en France, le 10 mai 1981, Mitterrand distançant Giscard, de plus d'un million de voix. La Droite est triomphante à la Martinique : Mitterrand fait 19 459 voix, Giscard : 80 653 voix. A Fort-de-France, Mitterrand 8701 voix, Giscard 21 102 voix. Dès le 11 mai, à l'unanimité c'est le moratoire qui est arrêté au Comité National du PPM ; Césaire l'explicite dans la cour de l'Ecole des Terres-Sainville, le 25 juin 1981 : « ... je ne connais aucun parti politique qui, dans sa pratique politique ne s'accommode d'un calendrier et qui ne distingue : l'immédiat, le court terme et le long terme ; autrement dit, qui distingue le programme électoral et la doctrine. La déviation serait-elle de tenir compte du niveau de conscience du Peuple, du niveau de revendication, du niveau de ce que Rousseau appelait « la volonté générale » ? »

Jeunes du Parti, et vous aussi, moins jeunes à la mémoire défaillante, retenez une fois pour toutes pour le flanquer à la figure de l'adversaire : jamais, le moratoire n'a été la renonciation à notre objectif autonomiste, jamais . Si vrai que, très exactement un mois après cette explication à Fort-de-France, lorsque , le 27 juillet 1981, il intervient à l'Assemblée dans le cadre du débat général sur la décentralisation, Césaire dira au Gouvernement socialiste : « ...Ma conclusion , c'est que malgré les mesures que vous proposez aujourd'hui, et dont je ne nie pas l'intérêt, les départements d'outre-mer continueront à faire problème, et ce problème n'est pas de ceux, bien rares en vérité, qu'on peut résoudre en les éludant .

« Eh oui ! Toutes les spécificités que j'ai évoquées tout à l'heure, il faudra bien que tôt ou tard, vous les preniez en compte dans un statut qui, de quelque nom qu'on appelle, ne peut-être qu'un statut

spécial, un statut sur lequel, bien entendu, les populations à travers leurs assemblées, devront avoir leur mot à dire. Ce sera pour le moins, de l'autodétermination ... »

Plus encore :

Un an après le prononcé du moratoire, le PPM provoquait, à Paris, une rencontre des forces autonomistes de la Gauche des quatre DOM : le Parti Communiste Réunionnais, avec notamment Paul Vergès, le Parti Communiste Guadeloupéen, avec notamment le député Ernest Moutoussamy, le Parti Socialiste Guyanais, avec notamment le sénateur Raymond Tarcy et le député Elie Castor, le PPM étant conduit par son président, Aimé Césaire. Deux jours, dans le sous-sol de « Présence Africaine », rue des Ecoles, les délégations réfléchissent aux perspectives politiques dans les DOM, et arrêtent une déclaration portée aussitôt au Ministre des DOM, au Ministre de l'Intérieur, à un Conseiller du Président de la République : elle insiste fortement sur l'Assemblée Unique, et sur les compétences à lui confère.

Et le Gouvernement, qui comprend la démarche, dépose sur le bureau de l'Assemblée, un projet de loi en le sens souhaité. Césaire, le 29 septembre 1982, en est le rapporteur : l'Assemblée Unique est votée par le Parlement. Elle devait être déclarée anticonstitutionnelle. Nul, sauf d'insigne mauvaise foi, ne peut encore prétendre après ces rappels édifiants, que le moratoire aurait entravé notre marche en avant. Le maintien du mot d'ordre du Parti, de 1981 à ce jour, en atteste : il n'a jamais cessé de postuler l'Autonomie.

Le PPM a fait sa percée dans les communes :

Le PPM n'a pas été contenu dans le bastion de résistance que fut Fort-de-France : le Marin, le Robert, Sainte-Luce, le Carbet, Bellefontaine où l'esprit PPM a été imprégné. La majorité de la majorité au Conseil Régional, où de grandes réalisations ont été accomplies en maints domaines : de l'économie, de l'enseignement, de la culture, de la coopération régionale, de partenariat avec les instances de Bruxelles. Le Conseil Général gagné.

Et même si le Parti n'a pas gardé toutes ses conquêtes, mais il a fait démonstration que le discours PPM n'est pas du tout anachronique, pas du tout dépassé. Tout au contraire.

Nous avons un capital à entretenir et à faire fructifier. Le temps est venu de donner parole et possibilité aux jeunes cadres d'aujourd'hui , et d'oxygéner les Balisiers. Le temps est venu pour que jeunes et moins jeunes fassent inventaire, tirent conclusion, en sorte de faire du Parti Progressiste Martiniquais, la formation où la jeunesse martiniquaise discernera mieux , et plus sûrement, son avenir .

Notre doctrine, notre stratégie, nos moyens d'action, nos alliances, c'est à lui de dire s'il faut les changer, les nuancer, les amender.

Mais je manquerai à tous mes devoirs si, je ne vous confiais deux réflexions puisées de l'expérience de 29 années de Secrétariat :

- Premièrement : il faut évidemment, exprimer de manière claire doctrine, stratégie, alliances, sans quoi des hommes et des femmes de la Martinique ne s'engageront pas, faute de saisir où l'on veut les conduire. Mais dans l'action, il ne nous faut ni être frileux, de notre doctrine, sous prétexte de devoir tenir compte de la position d'un allié. En 1973, le Parti s'est lancé dans une campagne législative dans le Sud, en soutenant un candidat indépendantiste à qui nous apportions un suppléant autonomiste, Rodolphe Désiré, et ; ce, après avoir signé avec des indépendantistes, le 17 janvier 1972, le Manifeste de Trénelle, supermodèle de confusionisme. L'électorat du Sud n'y a rien compris, et l'échec fut cuisant ; plus grave : l'électorat du Centre aussi, manqua nous le faire payer.

Là où nous avons des responsabilités majeures, parce que le suffrage populaire nous a mis sur le devant de la scène, mais où, pour exercer ces responsabilités, nous ne disposons que d'une majorité plurielle parce que notre peuple n'a pas su nettement se déterminer, cherchons d'abord à convaincre les non-PPM ; et si, pour ne pas faire éclater cette majorité, nous convenons d'un compromis avec nos partenaires, que le Parti approuve ce compromis, mais rappelle la position que nous eussions prises si nous avions été seuls à la prendre. Le peuple comprendra notre démarche, et continuera de sentir son PPM.

Et c'est bien pourquoi, la faute majeure du Parti est de m'avoir maintenu au Secrétariat Général, pendant que j'exerçais des responsabilités majeures à la Région. Il faut dissocier les fonctions.

- Deuxièmement : ne prétendons pas que, pour aller de l'avant, il faut, d'ores et déjà, connaître avec précision les autoroutes, les routes, les sentiers et les traces à parcourir, hors quoi nous irions à l'aventure. Rien, à mon sens, n'est plus fallacieux. Fixons l'objectif et la direction, prenons des repères, posons des balises, et consultons périodiquement les masses, à travers celle du Parti d'abord, évidemment. Faisons que nos programmes, qui reposent sur des principes scrupuleusement respectés, collent à la réalité, plutôt que nous cherchions à faire coller la réalité à nos programmes prédéterminés. Ce n'est pas la première fois que j'invite à consulter Rosa Luxembour, cette immense militante socialiste qui, très tôt, souligna les lourdes erreurs commises par la Révolution soviétique. La justesse de son jugement, vérifiée par l'Histoire, autorise à prendre ses réflexions en sérieuse considération. Elle estime qu'une formation socialiste doit se garder de tirer des plans trop détaillés avant d'agir,

qu'il faut laisser la place à l'invention pourvu que démocratiquement arrêtée dans le déroulement de l'action ...

Poser des principes. Suggérer un chemin. Mais faire vivre partout, en tout, la force inventive des masses.

... Des masses PPM au premier chef, qui auront toujours un mot à dire, qui auront à véhiculer la parole PPM dans notre peuple. La procédure suggérer implique que les responsables du Parti en charge des affaires publiques, demeurent en contact avec les militants du Parti. Autrement, les militants n'accepteront pas d'être relégués au simple état de machine à seulement fabriquer l'élu. Le XVe Congrès, décidément, a du pain sur la planche.

Chers camarades, je voudrais maintenant dire combien l'adhésion du Parti m'a apporté d'enrichissement intellectuel. Les contacts avec la base ne m'ont jamais laissé indifférent, et il m'a souvent été donné de répéter qu'entrant dans une réunion du Parti, avec des idées bien arrêtées, j'en suis sorti, après débats, après réflexion collective, avec des idées autres, ou avec la conviction qu'il me fallait autrement présenter mon point de vue. Notre Parti, parce que il est démocratique, parce qu'il donne la parole à tous, est un lieu d'échanges et de permanente formation de l'Homme.

C'est dire combien le Secrétariat aura été l'une des plus belles expériences de ma vie militante, puisqu'il m'aura mis en contact constant avec des militants, multiples et divers de tempérament. Il m'aura appris, - et si vous ne l'avez pas remarqué, je confesse l'échec, - les mérites de l'écoute, la vertu de l'humilité .

Il va sans dire que mon retrait du Secrétariat du Parti ne signifie en aucune manière, ma retraite de la vie politique, encore moins la retraite du Parti. J'ai, relativement tôt, émis la prétention de servir mon pays et son peuple, et, à cet effet, le servir à travers la pensée prophétique et forte, la sagesse et l'immense esprit de responsabilité d'Aimé Césaire dont je ne sais si, chacun et chacune d'entre nous, nous jugeons à sa juste mesure la chance que nous avons de vivre dans sa mouvance et sous sa fraternelle autorité.

En leader qui entend poursuivre à jamais d'aider son peuple, Césaire , fraternellement soutenu par l'indéfectible ami qu'est le docteur Alier, a doté les militants d'une Martinique qui soit forte, émancipée, martiniquaise, de l'outil qui s'appelle le Parti Progressiste Martiniquais , parti de masse, parti nationaliste, parti qui, au départ, s'est défini à idéal socialiste, voué par définition , à accompagner , à protéger, à défendre notre peuple à travers les âges, toujours plus grand, toujours plus haut .Un Roc . »

Parallèlement, dans le paysage politique martiniquais, aux municipales de 1971, Alfred Marie-Jeanne est élu pour la première fois maire de Rivière-Pilote, en obtenant 2 102 voix contre 1 519 à son adversaire de droite, Jules Sauphanor. Puis, aux élections cantonales de 1973, il est élu conseiller général du canton de Rivière-Pilote avec 2 470 voix soit 61,08 %.

En 1973, Alfred Marie-Jeanne crée avec d'autres militants dont Garcin Malsa, et Marc Pulvar, le mouvement «La Parole au peuple» .

Aux législatives de 1973, une alliance est conclut entre Alfred Marie-Jeanne et le Parti progressiste martiniquais. Il est candidat dans la circonscription du sud et son suppléant sera Rodolphe Désiré. La base de cette alliance politique a pour objectif la lutte pour la reconnaissance par les autorités françaises du droit à l'autodétermination de la Martinique. Mais cette entente politique entre Alfred Marie-Jeanne « La Parole au Peuple » et Rodolphe Désiré « PPM » est un échec. Ce « ticket » obtient un faible score (1 920 voix) et est éliminé dès le premier tour.

Quelques années plus tard, Camille Darsières durcit le ton, invitant « les métropolitains » à préparer leur valise. Un ton qui surprend de sa part, mais qui traduit la stratégie du PPM à s'ancrer durablement sur les rives de l'identité Martiniquaise.

A propos de cette phrase «... Amis Européens, il est encore temps de faire vos valises... » prononcée en 1979 à l'adresse des Métropolitains fera en son temps beaucoup de bruit. Dans une interview au quotidien France-Antilles, le 21 septembre 1990, Camille Darsières s'en défend : « Je n'ai jamais dit cela comme ça...Il faut revenir au texte de mon allocution. C'était en 1979. Cela s'appelait : « Appel pathétique à mes amis européens ». Et je voudrais surtout qu'on situe ce problème dans le contexte de l'époque. Le chômage était considérable à la Martinique. Il fallait donc éviter qu'il ait une occupation trop massive par l'Européen des emplois en Martinique. Et il fallait que l'Européen fasse place, en attendant que les choses s'arrangent. Mais ce n'était absolument pas une idée raciste. Et que les choses soient claires : aujourd'hui, seule la compétence doit compter... car les Martiniquais ont les moyens d'être aussi compétents.

Mais, encore une fois, je n'ai pas dit cela.

C'est une époque, où nous nous sentions exclus de la vie politique, où le pays légal ne correspondait

pas au pays réel... Personnellement même, j'ai vécu des contraintes physiques multiples... J'étais souvent convoqué en justice (...). »

Extrait de France-Antilles du 21 septembre 1990

Voilà le texte exact qui a été dit par Camille Darsières, le 05 mars 1979 :

« Amis Européens, Auscultez donc mon peuple, prenez son pouls. Il s'en va. Alors pliez bagage, tout doucement. Et puis retirez-vous...Allez dire aux Travailleurs de France qu'il n'est pas de bras auxquels nous sommes davantage portés à tendre les nôtres que les bras auxquels nous sommes davantage portés à tendre les nôtres que les bras des travailleurs. Oui.

Mais après que, nous, martiniquais, aurons mis de l'ordre dans notre Patrie Martiniquaise et que nous aurons garanti du travail sur place, aux Martiniquais. Alors, séparons-nous en frères, quand il en est encore temps. »

En remettant cette phrase dans son contexte historique, il n'y a là aucune connotation raciste. Il ne s'agit pas d'un problème racial, mais bel et bien d'un problème social, culturel, et partant politique.

Sur du poids politique de sa formation, il ne cédera rien à ses partenaires politiques, encore moins à ses adversaires. Par exemple, il refusera au nom de PPM, de céder à la demande d'Alfred Marie-Jeanne, qui au moment de l'élection du président du conseil général en 1989, refusa de voter pour le candidat de l'alliance de gauche, Georges Elisabeth.

Camille Darsières est entré en politique, comme d'autres entre en religion. Avec Aimé Césaire qu'il aimait sincèrement, qu'il admirait. L'amitié et le respect entre ces deux hommes étaient infaillibles. Son amour également du Peuple et son humanisme lui ont permis d'entrer sans difficulté dans les quartiers les plus populaires et il a travaillé sans relâche, aux côtés d'Aimé Césaire à améliorer les conditions de vie des habitants de ces quartiers Il en a été le défenseur dès son élection de conseiller général du grand canton de Sainte-Thérèse auquel Serge Letchimy, alors jeune élu, lui a succédé.

Il était sur tous les terrains pour faire entendre la voix de Césaire, du PPM, ou encore lorsqu'il s'agissait de défendre la Martinique.

LA CULTURE

Aux côtés d'Aimé Césaire, avec Pierre Alier, Camille Darsières, homme de culture a toujours été dès le départ, un fervent défenseur de l'identité martiniquaise, à travers notamment l'expression culturelle. Ici encore, reprenons ses mots :

« Que nous soyons Martiniquais nous paraît d'évidence. Martiniquais nous le sommes par la géographie. Martiniquais nous le sommes par l'Histoire. Martiniquais nous le sommes par les composantes de notre peuple. Martiniquais nous le sommes parce que nos intérêts économiques sont distincts des intérêts économiques de la France. Martiniquais nous le sommes jusque dans ce parler Créole. Et tous ces facteurs divers ont, nécessairement, forgé une culture qui, pour être fortement influencée par la culture européenne, culture imposée, enseignée, vulgarisée officiellement, n'en est pas moins une culture originale, dans laquelle entrent aussi des composantes africaines et indiennes. »

Extrait de l'essai « Des origines de la nation martiniquaise », éditions Désormeaux, 1972.

Secrétaire général en 1971, Camille Darsières donnera la mesure de son sens stratégique. Il sera la cheville ouvrière de la Convention du Morne Rouge en Aout 1971, réunissant l'ensemble des formations de gauche. À propos de la question culturelle, très largement abordée lors de cette convention, il est très clair.

Il parle de « Néant Culturel », car « l'échec culturel repose sur le complexe de supériorité du colonisateur, sur l'humiliation du peuple antillais et le mépris de la personnalité martiniquaise. »

Il fait le constat de ce grave vide culturel, le néant de nous-mêmes, et les solutions préconisées pour mettre fin à cette « mutilation sociale et historique » : « Seule l'Autonomie, dans une étape actuelle et réaliste de la décolonisation, peut mettre un frein réel à la dégradation de notre culture, en donnant à un pouvoir martiniquais, les moyens de – 1° redonner existence à notre culture – 2° puis valeur à cette culture »

Et Camille Darsières suggère quelques pistes : « Réforme de notre calendrier, reconnaissance du créole et utilisation du créole à l'école, réforme de l'enseignement adapté aux réalités physiques et à la mentalité, enseignement de l'histoire (sans nombrilisme, il s'agit de ne plus faire silence sur l'héroïsme nègre), une histoire nationale, enseignement de la géographie, des sciences avec une meilleure connaissance de la faune et de la flore, dépistage océanographique et possibilité d'exploitation insulaire, enseignement des langues singularisé par une étude rapide, pratique et orale,

afin de favoriser les échanges avec la Caraïbe, enseignement de la littérature antillaise et caribéenne, réforme des structures, de l'Université ... »

En février 1986, Camille Darsières disait dans son discours d'inauguration de l'ARDTM (Agence Régionale de Développement Touristique de la Martinique) : « Il n'y aura de tourisme en Martinique que de tourisme culturel. Et nous disposons ici de tous les atouts pour réussir dans ce domaine ».

AU CONSEIL RÉGIONAL

« C'est avec cette nouveauté institutionnelle qu'eurent lieu les premières élections de février 1983, au terme desquelles les affaires régionales furent remises, par le suffrage universel, à une coalition de gauche, comprenant quatre élus du Parti communiste martiniquais, cinq élus de la fédération martiniquaise du Parti socialiste français, douze élus du Parti Progressiste Martiniquais, ceux-ci menés par Césaire qui, en 1958, avait appelé de ses vœux « la transformation de la Martinique en région dans le cadre d'une Union française fédérée ».

Ce fut justice que notre leader fut le premier président du premier conseil régional de la Martinique décentralisée.

Connaissant notre retard de développement, nous avons ensemble, les élus de la coalition, abordé la besogne à abattre, et l'avons fait avec désintéressement et avec conscience.

Désintéressement, car, enfin, il faut que le peuple martiniquais sache que, de 1983 à 1988, aucun responsable régional, ni des commissions, ni le président, ni le premier vice-président, aucun n'a revendiqué ni perçu d'indemnisation mensuelle pour sa tâche, absorbante, accaparante, préjudiciant, évidemment, à l'équilibre de leur budget familial propre.

Qui oserait le contester ? »

(Ecrits Politiques-1983-1992- Camille Darsières – p. 10)

Il fallait le dire. C'est dit.

Depuis 1983, le Conseil régional installé à la Martinique dans le cadre de la décentralisation était présidé par Aimé Césaire, tête de la liste du groupe « Rassemblement démocratique pour le renouveau

de la Martinique ». En 22 mars 1986, Aimé Césaire était réélu sans surprise. Deux ans plus tard, frappé par la règle du cumul des mandats, il démissionnera.

En effet, le mercredi 15 juin 1988, au Conseil Régional, Immeuble Clitandre, en présence d'un maximum d'élus de la Gauche Unie, des quatre députés, du Sénateur, face à la presse écrite et parlée, Aimé Césaire rendit publique sa démission de conseiller régional de la Martinique, un choix imposé par la loi du non-cumul des mandats. Il opta pour être maire et député, rappelant qu'en mars 1958, il avait appelé de ses vœux une « Région –Martinique dans une France décentralisée ». Il dit sa tristesse d'avoir à choisir, mais aussi sa confiance en l'équipe en place et donné l'assurance de sa présence et de sa solidarité. Et puis, Aimé Césaire insista sur le fait qu'il ait choisi de demeurer maire de Fort-de-France, car ce fut son premier mandat, en mai 1945. Et que sa fonction de Maire était sa fonction fondamentale.

Camille Darsières premier vice-président lui succédera. Mais deux ans avant l'échéance du mandat, les élections de 1986 seront annulées.

En effet, les élections du 16 mars 1986 ont occasionné le renouvellement des conseils domiens au moment où l'ensemble de la France mettait en place ses propres assemblées régionales.

Cette élection fut couplée avec les législatives. En raison du paiement tardif de la caution d'une des listes, «Union pour une Martinique de progrès» conduite par M. Miguel Laventure, le Conseil d'Etat procéda à l'annulation de l'élection de 1986. Il s'ensuivit une élection isolée, de caractère transitoire, puisque destinée à mettre en place une nouvelle assemblée et un nouvel exécutif pour les quelques mois qui devaient s'écouler jusqu'au renouvellement de droit commun du 22 mars 1992.

C'est ainsi qu'en octobre 1990, président sortant, Camille Darsières se lance dans la conquête de la Région en menant sa propre liste ...

« Camille, tu es notre avant-garde, notre porte-parole, notre guide même dans les moments difficiles... tu es ma confiance et tu es notre espérance ». C'est en ces termes qu'en septembre 1990, le député-maire Aimé Césaire déclarait avec force son soutien à la liste d'union de la gauche pour les élections régionales « Ensemble construisons notre Martinique » menée par Camille Darsières. Président sortant, il conduira pour la première fois cette liste.

L'élection du 14 octobre 1990 a été marquée, malheureusement, par une abstention record, un recul de la majorité de gauche classique et une poussée des indépendantistes. Camille Darsières néanmoins retrouva son siège de Président de l'exécutif régional grâce à la majorité relative de la

gauche classique. Avec quatorze sièges, il n'y aura pas de majorité de gestion mais il devra présider dans un contexte difficile jusqu'en 1992, à l'immeuble Clitandre, où se trouvaient les services de la collectivité régionale. Camille Darsières travaillera avec à ses côtés une équipe resserrée autour de Christian Vitalien directeur général des services, et de Christian Troudart directeur des finances. Les régionales du 22 mars 1992 confirmèrent et même accentuèrent la tendance qui se dégagait déjà en 1990 : abstentionnisme important, déclin de la gauche classique, et essor du MIM. La présidence a été conservée à gauche au bénéfice de l'âge par Emile Capgras, après une alliance de circonstance entre PPM, PCM et FSM qui n'a pas résisté à la campagne de dénigrement, et l'opprobre jeté sur la gestion financière de Camille Darsières, notamment concernant la construction de lycées à la Martinique.

Injustes reproches si l'on considère la création d'emplois pérennes – plus de trois cents - , et indirects, sur les trois lycées construits sous la présidence de Camille Darsières. Plus de trois mille six cent lycéens purent ainsi accéder à l'éducation et à la formation (Lycée de Rivière Salée Joseph Zobel, Acajou I et II). Sans compter les emplois générés, à moyen et long terme, par l'entretien de ces bâtiments ! Véritable exploit. D'abord parce que ces établissements ont été réalisés en un délai record, 18 mois voire 6 mois pour ACAJOU I et non 5 à 7 ans comme ce fut le cas pour les lycées de Ducos et de Bellefontaine. Ensuite parce que les moyens financiers de la Région en 1990-1991 étaient minimes comparativement à ceux d'aujourd'hui.

CAMILLE DARSIÈRES A RÉALISÉ EN UN TEMPS RECORD, UN TRAVAIL CONSIDÉRABLE, AVEC DE TRÈS FAIBLES MOYENS BUDGÉTAIRES.

Dans son ouvrage qui retranscrit les discours qu'il a prononcés pendant les neuf ans au cours desquels, à la tête d'une coalition de gauche « Ecrits Politiques 1983_1992 » achevé d'imprimer en 1994, Camille Darsières définit les grands principes qui devaient régir les actions de développement en vue de sauver et de créer des emplois.

Il n'a jamais navigué sans boussole. Son cap : affirmer l'identité martiniquaise avec la conviction forte et immuable d'être avant tout au service du Peuple. Son inaltérable combativité lui permet d'affronter les luttes les plus difficiles. Et souvent dans l'ingratitude qu'anime la férocité des luttes de partis.

« ... - devant l'ensommeillement des communes, mises à mal par la disparition des activités économiques, **nous avons , dès le budget de 1984, décidé d'ouvrir une ligne budgétaire d'aides à ces collectivités** ... permettant l'ouverture de chantiers divers pourvoyeurs d'emplois : équipements sportifs, culturels, réfection, voire agrandissement d'hôtels de ville, remise en état d'églises, travaux d'assainissement, irrigation, réserves foncières, VRD de lotissements communaux...

- **nous avons aidé à la construction d'HLM, de logements sociaux , à la réhabilitation de quartiers insalubres**, faisant de la sorte d'une pierre deux coups : soutien et amélioration de la qualité de la vie

- prenant acte des besoins exprimés par les syndicats d'enseignants, les fédérations de parents d'élèves et les élèves eux-mêmes, alors que sept lycées étaient nécessaires, que dix-huit établissements transférés de l'Etat à la Région exigeaient des réparations importantes,

- **nous avons construit trois lycées avec, pour la première fois, le concours de l'Europe** à la porte de laquelle nous allions constamment frapper à cet effet ; et aussi – soit dit avec force - avec l'aide des travailleurs du bâtiment qui, pour permettre l'ouverture des classes en septembre 1991, ont obtenu de leurs syndicats , d'écarter de ces constructions, les mouvements de grève

- convaincus que la lutte pour l'emploi passe par la formation de l'homme, nous avons été à l'origine ou au soutien de **l'ouverture de trois centres de formation professionnelle au François, à Rivière Salée, au quartier Anse Gouraud à Schœlcher**

- intimement persuadés, comme nous l'avions dit dans nos grandes orientations de septembre 1983, que **le développement économique ne saurait être dissocié du développement culturel** : nous avons mené une politique de promotion de notre identité et de notre culture

- **création du Bureau du Patrimoine, installation et achats de fonds**

- **création de l'Ecole Régionale d'Arts plastiques**

- **participation à l'installation du Corps musical, amorce de mise en place d'un conservatoire de musique...**

- n'entendant rien laisser pour compte, **nous avons apporté notre contribution à l'humanisation des hôpitaux : Saint-Joseph, Marin, Saint-Pierre, Lorrain, Trinité, Lamentin...**

- participation à la **création du centre de rééducation fonctionnelle du Carbet...**

Coopération régionale :

- Martiniquais n'oubliant pas d'être antillais, **nous avons passé la première convention de coopération avec Haïti**, - ce qui pour nous, fut hautement symbolique ;

- **mise en place à Castries, d'un centre culturel,**

- **concrétisation de contrats de recherche avec Trinidad**, approche de relations, dans des domaines divers (culturel, agronomique, touristique, etc...) avec **Cuba ...**

- Antillais ne pouvant éviter d'être embarqués dans la Communauté européenne, nous avons milité pour un rassemblement des collectivités lesquelles, ayant le même souci que nous et recherchant une solution identique, accepteraient d'unir leurs forces aux nôtres pour constituer un front, non agressif, mais plus efficace, qui conduise **l'Europe à reconnaître notre différence, sur le plan économique, sur le plan culturel...** avec toutes les conséquences qui doivent en découler. D'où l'importance de la **Déclaration de Madère du 25 novembre 1988**, réunissant certes déjà les régions françaises, mais aussi, pour mieux affronter, les régions portugaises et espagnoles, Madère, les Açores, les Canaries...

- **Construction du nouvel Hotel de Région, rue Gaston Deferre, entre 1989 et 1992**

Que de choses ont été accomplies, de par notre volonté, de par notre motivation ! Et ne voit-on pas que si tout cela n'avait pas été fait, la crise qui sévit aujourd'hui, partout, tentaculaire, au niveau des communes, de l'hôpital public, de l'hôtellerie, du petit et grand commerce, des établissements scolaires, du BTP,... aurait commencé à sévir dès 1985, au moins !

Tout cela a été fait. Or , beaucoup encore reste à faire ... Qui appelle que les Martiniquais s'unissent...

Là est le salut ! Non pas misérablement le salut d'un clan, le salut d'une classe, le salut de quelques-uns, mais le salut d'un peuple et d'un pays. Et c'est des nôtres qu'il s'agit ! ... »

CAMILLE DARSIÈRES EST BATTU AUX ÉLECTIONS RÉGIONALES DE 1992

Emile Capgras, soixante-six ans, membre du Comité central du Parti communiste martiniquais, devient président de la région Martinique en mars 1992, au troisième tour de scrutin au bénéfice de l'âge, le candidat de l'UPF, Pierre Petit (soixante-deux ans), ayant comme lui obtenu 16 voix. Le candidat communiste a rassemblé sur son nom les voix du Parti progressiste martiniquais, du Parti socialiste et du Parti communiste. Le président sortant, Camille Darsières (PPM), âgé de soixante ans, qui avait obtenu 13 voix (avec le soutien du PCM), puis 9 voix, et le socialiste Jean Crusol, avec ses trois suffrages, se sont désistés en faveur du nouveau président. Les indépendantistes - 9 sièges - ont maintenu leur candidat, Alfred Marie-Jeanne, aux trois tours. -

Dans son livre « HOMMAGE à un GRAND MARTINIQUAIS », on ne peut que saluer le remarquable travail de mémoire et d'engagement d'Edouard de Lépine, pour rétablir et faire connaître la vérité à propos de l'homme.

Edouard de Lépine dit : « Mais c'est surtout sur le plan politique qu'il me semble urgent de prendre conscience de l'importance du travail accompli par Camille en un peu moins d'un demi-siècle. Pas seulement pour rendre à l'homme politique l'hommage qu'il mérite, mais pour constituer une base de données, facilement mobilisables, et mettre à la disposition de nos militants et à celle d'un large public une masse de renseignements qui seront utiles voire indispensables à tous ceux qui voudront se faire une idée de l'histoire de ce dernier demi-siècle à la Martinique...

En premier lieu, il me semble que doit être abordé, le plus rapidement possible, **le rôle de Camille dans la mise en place de l'institution régionale en tant que président de fait du Conseil Régional, pendant ses neuf premières années (1983-1992), sans aucune expérience ni modèle, ni repères, ni références dans l'histoire des institutions françaises.**

Après son rôle de d'organisateur et de mainteneur du Parti de Césaire, c'est peut-être l'aspect le plus important de son œuvre politique. D'autant que peu d'hommes politiques ont été aussi injustement calomniés et aussi mal récompensés d'un travail aussi remarquable avec si peu de moyens. ...»

Camille Darsières restera conseiller régional jusqu'en 2004, date à laquelle il quitte l'Hôtel de Région du plateau de Cluny.

Mars 1992 :

Alfred Marie-Jeanne à 62 ans est le leader du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM).

Il est élu président du Conseil Régional de la Martinique.

Après trois tours de scrutin, il a obtenu une majorité relative de 18 voix sur 41. Face à lui, Pierre Petit (RPR) a bénéficié de 14 suffrages, Camille Darsières, du Parti progressiste martiniquais (PPM), en a obtenu 7, et deux conseillers régionaux ont voté blanc. Les quatre voix de la liste menée par le communiste dissident, Pierre Samot, se sont reportées sur le chef de file indépendantiste. La gauche et la droite, qui avaient un temps envisagé de faire barrage au MIM en s'alliant, n'ont pas réussi à s'entendre.

En 2002, Camille Darsières perd les législatives. En 2004 il ne se représente pas sur la liste des régionales. Bien que sans mandat dès cette période, Camille Darsières n'abandonnera pas le Parti Progressiste Martiniquais, et restera toujours membre du Comité National jusqu'en 2006.

«C'est quoi une vie d'homme ? C'est le combat de l'ombre et de la lumière... C'est une lutte entre l'espoir et le désespoir, entre la lucidité et la ferveur... Je suis du côté de l'espérance, mais d'une espérance conquise, lucide, hors de toute naïveté».

Aimé Césaire

Entretien dans Présence africaine, «La poésie, parole essentielle»

1959 : Camille Darsières adhère au Parti progressiste martiniquais (PPM)

1970 à 1999 : Secrétaire général du PPM (29 ans)

- Conseiller général du 6e canton de Fort-de-France de 1961 à 1992 (31 ans)
- Conseiller municipal de Fort-de-France de 1965 à 2001 et 2e adjoint au maire (36 ans)
- Conseiller régional de 1983 à 2004 (21 ans)
- Premier vice-président du conseil régional de la Martinique de 1983 à 1986 (3 ans)
- Président du conseil régional de la Martinique de 1986 à 1992 (6ans)
- Député de la 3e troisième circonscription de la Martinique de 1993 à 2002 (9 ans)
- Camille Darsières a également été 22 ans Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Universitaire de l'Hôpital Pierre Zobda-Quitman, du nom de directeur de l'Hôpital, avec lequel il a mené à bien un gigantesque travail de construction , d'adaptation et de modernisation de cet établissement .

Juriste et politique Camille Darsières est aussi un passionné d'histoire.

Il est l'auteur de :

- Des origines de la nation martiniquaise, éditions Désormeaux, 1974.
- Joseph Lagrosillière, socialiste colonial, biographie en 3 tomes, éditions Désormeaux, 1999 - Tome 1 : Les années pures, 1872-1919, Tome 2 : Les années dures, 1920-1931, Tome 3 : La remontée, 1932-1950.
- Écrits Politiques.

Il écrit également de nombreux articles dans Le Progressiste dont il est demeuré le rédacteur en chef pendant plusieurs années.



Homme de parole, Camille Darsières resta fidèle à Aimé Césaire jusqu'à la mort . Ils avaient l'un pour l'autre, une profonde affection. Maire Honoraire dès 2001, Aimé Césaire partageait avec Camille Darsières des moments privilégiés. Ils parlaient ensemble se promener à travers toute la Martinique, le jeudi. C'était les « jeudi Darsières ». Nous ne connaissons jamais les secrets qu'ils partagèrent ces fameux jeudis...

Le hasard voulu que Camille Darsières s'éteignit le jeudi 14 décembre 2006 , et Aimé Césaire, le jeudi 17 avril 2008 . Et le dernier des lieutenants d'Aimé Césaire, Pierre Alier, tira sa révérence, le 5 décembre 2013. C'était un jeudi.

Sources :

Le PPM et la convention du Morne Rouge - Aout 1971

Vingt ans de nuit coloniale avec le PPM - Mars 1999

Du Viol des Consciences au Bris des Urnes - Décembre 1971

Pour un grand 5ème Congrès - autonomie pour la nation martiniquaise - 1973

Archives départementales

Archives du PPM

Généalogie : archives familiales

La vie politique à Saint-Pierre de la Martinique de 1848 à 1902 - Albanie Burand

Des origines de la nation martiniquaise - Camille Darsières - 1974

Hommage à un Grand Martiniquais - Edouard de Lépine

Remerciements à Jeannie Darsières pour la mise à disposition de documents.



**Conseil Régional
de la Martinique**

19 mai 2014

Ecrit & réalisé par © Marie-Michèle Darsières

Maquette YZ Communication

